



# Site Natura 2000 FR 4102001

## "La Meuse et ses annexes hydrauliques"

Comité de pilotage du 28 juin 2017



### **Liste des participants :**

Alexis BOULANGER - Communauté de Communes du Sammiellois  
Gérard CHARLE - Agriculteur, Confédération paysanne  
Céline CORDANI - EPAMA  
Fabrice HEBERLE - FDPPMA 55  
Jérémy HUGUIN - DREAL Grand Est  
Françoise KONNE- Maire de Rouvrois-sur-Meuse  
Laure LEBRAUD - Parc naturel régional de Lorraine  
Nicolas LOSA - FDC 55  
Régis MESOT - Maire de Lacroix-sur-Meuse  
Jean PANCHER - Communauté de Communes du Sammiellois  
Laurent PETIT - Chambre d'agriculture 55  
Léa SCERRI - DREAL Grand Est  
Marie-Christine TONNER - Conseillère départementale de la Meuse, canton de Saint- Mihiel  
Emilie VICHARD - Chambre du Commerce et de l'Industrie 55  
Julien VIGNON - Jeune Agriculteur 55

### **Personnes excusées :**

Francine ANTONOT - ONF, Agence de Bar-le-Duc  
Madame CROUVEZIER - SNCF Réseau  
François GODINOT - Président Fransylva 55  
Claire GRANDMAITRE - Conseil Départemental de la Meuse  
Madame LHOTE - ONCFS, Délégation Régionale Grand Est  
Philippe RICHERT - Président du Conseil Régional  
Le représentant du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine  
Le représentant de la CPEPESC  
Le représentant de l'ONCFS, service départemental de la Meuse  
Le représentant de Meuse Nature Environnement

### **Accueil des participants**

### **Les points à l'ordre du jour :**

- Rappel de la démarche Natura 2000 et présentation du territoire
- Bilan des actions 2015-2016
- Les actions en cours en 2017
- D'autres actions du PNRL sur ce territoire
- Questions diverses

## **Bilan des actions menées en 2015 et 2016** : (voir présentation)

### **APPUI A L'AGRICULTURE**

Animation du Programme Agro-Environnemental et Climatique par le Conseil Départemental de la Meuse et la Chambre d'Agriculture de la Meuse

85,5 ha engagés sur la période 2015-2020 pour des actions de préservation de l'avifaune mais aussi des lépidoptères et odonates.

Des mesures qui jouent sur la fertilisation et le retard de fauche, voire la préservation d'une bande enherbée.

Il est souligné par M.Vignon, qu'à l'heure actuelle, les agriculteurs mettent en place ces mesures agro-environnementales sans être indemnisés pour leurs efforts.

Pour information complémentaire, un communiqué du Ministère de l'Agriculture vient de nous parvenir (daté du 21 juin 2017) : <http://agriculture.gouv.fr/presentation-dun-calendrier-de-paiements-des-aides-pac>

### **SUIVI DES ESPECES**

En juin 2016, une pêche électrique a été organisée par l'AFB (anciennement ONEMA) afin de vérifier la présence d'espèces de la Directive Habitats dans la Prêle amont à Rouvrois-Sur-Meuse. Principaux résultats : présence de 3 individus de Loche d'étang dans la zone du lavoir et un constat d'asphyxie du cours d'eau par la présence de trop nombreuses lentilles d'eau ainsi que de feuilles de peuplier imputrescibles dans le fond du cours d'eau.

### **PROJETS DE RESTAURATION D'ANNEXES HYDRAULIQUES**

Ces projets de restauration sont issus de la convention signée entre RFF, l'ONEMA et la FDPPMA55 afin de compenser les perturbations du milieu causées par les travaux de la LGV Grand Est (2008).

Après avoir choisi un site préférentiel d'actions (2012), une annexe a été choisie et a déjà été restaurée en 2015 par la Fédération de Pêche de la Meuse en aval de la Prêle près de la confluence avec la Meuse. Cette dernière commence à retrouver une fonctionnalité normale avec la colonisation récente d'Elodée.

Un autre projet de restauration était en cours sur les anciens méandres de la Prêle. Cependant, ce projet de reconnexion des méandres était un peu en suspens. Il était prévu de reconnecter les anciens méandres par l'amont de ceux-ci impliquant alors un dossier d'autorisation vis-à-vis de la loi sur l'eau.

En 2016, l'arrivée de Laure Lebraud comme chargée de mission Natura 2000 au PNR a permis la relance des discussions autour de ces travaux. Une rencontre effectuée en juillet 2016 a débloqué la situation et un nouveau projet de reconnexion cette fois par l'aval a pu être déposé par la FDPPMA en octobre 2016 auprès des services de l'eau de la DDT 55. Un tel projet ne nécessite plus alors qu'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et permet une certaine fluidité administrative. Les travaux sont prévus courant de l'été 2017.

## **Les actions en cours en 2017** : (voir présentation)

### **RESTAURATION D'ANNEXES**

Les travaux de restauration des méandres consistent en une reconnexion par l'aval de deux méandres de l'ancienne Prêle. Ces travaux sont sous la maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage de la FDPPMA 55. Fabrice HEBERLE précise que le prestataire a été retenu en février 2017, il s'agit de l'entreprise "Chantiers du Barrois" et que ces travaux commenceront à priori dernière semaine de juillet.

### MODIFICATION DU PERIMETRE DE LA ZSC

Présentée par Jérémy Huguin, stagiaire à la DREAL, cette modification de périmètre a pour but de mettre à jour le périmètre pour y inclure l'amont de la Prêle où a eu lieu la pêche électrique en juin 2016. Cet ajustement rajouterait 3 ha aux 582 ha du site Natura 2000 actuel.

Mme le Maire de Rouvrois-sur-Meuse précise que lors de la pêche électrique de juin 2016, nous avons parlé de restaurer l'amont de la Prêle (enlèvement des lentilles d'eau, curage du fond, gestion des peupliers) et que l'inclusion dans le site de cette zone permettrait l'accès à des moyens financiers dédiés à la restauration d'habitats pour la Loche d'étang pour accompagner la commune.

### ETUDE SUR LA POTENTIALITE DE PRESENCE DE LA LOCHE D'ETANG

Cette étude se base sur une méthode innovante d'inventaire qualitatif de type présence/absence de poissons dans les annexes hydrauliques analysées. Il s'agit d'analyser l'ADN environnemental contenu dans l'eau. Les poissons, de par leurs peaux, leurs défécations et leurs gamètes sexuels relarguent en permanence de l'ADN dans les eaux qu'ils fréquentent. L'ADN ainsi échantillonné sera comparé à une base de données disponible au laboratoire répertoriant l'ADN de plus de 65 poissons présents en France.

Ce projet se détaille en plusieurs étapes :

Phases terminées	Oct 2016 - fév 2017	Choix des annexes échantillonnées : toutes les annexes hydrauliques du site Natura 2000 (12 sites de prélèvement) mais aussi en dehors, choix effectué avec le concours des partenaires techniques (FDPPMA, ONEMA, CodeCom du Sammiellois, CD 55, CENL). Au total, 32 échantillons vont être prélevés sur 29 nœuds.
	Déc. 2016 - mars 2017	Phase administrative de marché public : le prestataire retenu est le laboratoire Spygen, seul laboratoire à pratiquer cette technique (hors recherche).
	Mars-avril 2017	Formation des agents du Parc par le laboratoire Spygen.
	Mai - juin 2017	Prélèvements des 32 échantillons par les agents du Parc puis envoi des échantillons au laboratoire.
	Juin - déc. 2017	Analyse de l'ADN contenu dans ces échantillons par Spygen et rendu de l'étude prévu pour fin 2017.
	Déc. 2017 - janv. 2018	Réunion de restitution auprès des acteurs du territoire
	Janv. 2018 ...	Projets de restauration d'annexes hydrauliques, de ripisylve, de végétation aquatique pour favoriser la Loche d'étang : recherche de financements, établissement de feuille de route technique, de plan de gestion à plus long terme...

### D'autres actions du PNR sur ce territoire :

#### SUIVI PARTICIPATIF DES HIRONDELLES (résultats de l'inventaire : voir présentation)

Cette action fait partie d'une action à plus large échelle du Parc sur le suivi participatif de 3 espèces d'hirondelles : l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir.

En 2016, une réunion publique avait motivé plusieurs habitants mais seulement un avait réalisé un petit inventaire dans le village en autonomie.

En 2017, c'est l'école qui a été sensibilisée et 3 classes ont participé à l'inventaire des nids dans le village (70 élèves et un dizaine d'adultes, parents et enseignants).

Pour participer au suivi participatif "pas de printemps sans hirondelles" : [www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)

## **Questions diverses :**

### **ACTIONS DE SENSIBILISATION**

Des actions de sensibilisation envers le grand public sont envisageables : il s'agit d'actions déjà prévues dans le Document d'Objectifs du Site Natura 2000 (DOCOB). La question est alors posée à la salle afin que des propositions émanent directement des membres du COPIL.

- La FDPPMA propose que l'on organise des visites du chantier de restauration des annexes hydrauliques de la Prêle (avant/après)
- La FDPPMA propose également que l'on organise des chantiers participatifs avec des écoles agricoles (MFR de Damviller par exemple) pour de la restauration d'habitats dans le site (gestion de ripisylve par exemple). Le PNR rajoute que l'on pourrait également effectuer des chantiers avec les habitants du territoire.
- L'ensemble des présents propose que l'on travaille à des outils de signalétique qui pourrait expliquer les enjeux du site, décrire les espèces et les milieux que l'on retrouve, notamment pour les promeneurs et les pêcheurs (au niveau du "Trou puant" par exemple) qui sont peu initiés à Natura 2000.
- Le PNR propose que l'on travaille avec les écoliers, car l'animation sur les hirondelles a bien fonctionné et qu'il semble faisable de travailler sur d'autres thématiques avec l'école.
- Le PNR propose que l'on utilise les moyens de communication locaux (bulletins municipaux) pour communiquer sur le site Natura 2000 : ce que c'est, quels enjeux, quelles conséquences, quelle richesse, etc.

### **QUESTIONS DE LA SALLE**

Une question est posée sur les actions possibles pour intervenir sur les parcelles agricoles en maïs sur des zones inondables, qui à l'origine étaient en prairies. La Chambre d'Agriculture a répondu qu'aujourd'hui, il est impossible de retourner une prairie dite sensible (prairies en site Natura 2000 notamment). En 2008, une mesure agro-environnementale de remise en herbe était possible, mais aujourd'hui, depuis la nouvelle version du programme agro-environnemental 2015-2020, cette mesure n'est plus possible sur ce territoire. Il y a bien eu une volonté de remettre en herbe avec la campagne MAEC 2017, mais elle n'a pas pu aboutir, faute de moyens financiers. Les agriculteurs présents précisent qu'il serait illogique d'indemniser des agriculteurs qui ont retournés une prairie pour la remettre en herbe alors qu'ils touchent depuis plusieurs années (1992) des aides pour leur culture.

Les documents présentés en séance sont disponibles sur le site internet dédié aux sites Natura 2000 du PNR de Lorraine : <http://pnrlorraine.n2000.fr/natura-2000-dans-le-parc/annexes-hydrauliques-de-la-meuse>